

Elèves de

Bac Pro Technicien Constructeur Bois

Equipements de protection individuelle **OBLIGATOIRES** + Outillage Rentrée 2025

✓ **1 PAIRE DE CHAUSSURES DE SECURITE**

Devant donner un maximum de confort à l'utilisateur.

Chaussure haute ou basse type S3

- Hydrofuge
- Anti statique
- Semelle avec absorption d'énergie par le talon
- Semelle anti-perforation
- Embout renforcé conforme aux normes en vigueur
- Résistante aux hydrocarbures

✓ **PROTECTION AUDITIVE**

Casque antibruit standard, coquilles en ABS avec coussinet PVC sensation cuir, arceau réglable 3 positions, SNR 27 dB, norme EN 352

✓ **LUNETTES DE PROTECTION**

Type lunette monture nylon nez antiglisce, branches nylon réglables, écran polycarbonate incolore, anti-rayures, protection latérale monobloc, norme EN 166

✓ **1 PAIRE DE GANTS DE MANUTENTION**

Gants anti – coupures, paume enduite de polyuréthane, norme EN 388, CE 4.5.4.2

✓ **1 VESTE et 1 PANTALON OU 1 COMBINAISON**

- Veste de travail standard
- 1 pantalon de travail avec possibilité d'ajouter des genouillères amovibles
- 1 paire de genouillère de protection pour le pantalon de travail.

✓ **1 Lot de 20 masques FFP3**

- ✓ 1 mètre à ruban longueur 5 mètres
- ✓ 1 réglet inox de 50 cm
- ✓ 1 crayon bicolore (rouge et bleu) hexagonal 9 mm
- ✓ 1 critérium 0.5mm (+ mines)
- ✓ 1 gomme
- ✓ 1 coffret d'embout de vissage 32 pièces Bosch 2607017319

Composé de :

- embouts PH : 1 x PH1 - 2 x PH2 - 1 x PH3.
- embouts PZ : 1 x PZ1 - 2 x PZ2 - 1 x PZ3.
- embouts pour vis à fente : 1 x 3, 1 x 4, 1 x 5, 1 x 6.
- embouts pour vis 6 pans creuse : 1 x 3, 1 x 4, 1 x 5, 1 x 6.
- embouts pour vis à empreinte Torx : 1 x T10, 1 x T15, 2 x T20, 1 x T25, 1 x T27, 1 x T30, 1 x T40.
- embouts pour vis à empreinte Torx Tamper : 1 x T10, 2 x T20, 1 x T25, 1 x T27, 1 x T30, 1 x T40.
- porte-embout universel 1/4" magnétique.

Ces équipements peuvent être achetés au moyen de la carte Atouts Normandie.

Liste des partenaires sur <https://atouts.normandie.fr/>

Montant alloué par la région 100 euros

Créez votre compte dès le 1^{er} juillet sur <https://atouts.normandie.fr/>

Pour vous aider <https://www.youtube.com/watch?v=jh2D20QLFTQ>